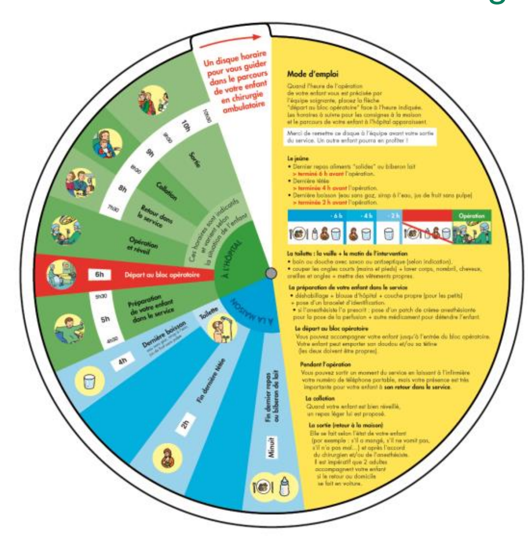




Communiqué de presse – 3 février 2015

Un disque horaire pour aider les parents lors de l'hospitalisation d'un enfant en chirurgie ambulatoire



© Association SPARADRAP

L'association SPARADRAP édite un disque horaire pour la chirurgie des enfants en ambulatoire, grâce au soutien de la Fondation d'entreprise B. Braun

Le développement de la chirurgie ambulatoire est devenu une priorité nationale. Cette alternative à l'hospitalisation complète est souvent appréciée des familles car elle évite à l'enfant de rester dormir à l'hôpital avant et après l'intervention. Cependant, elle donne aussi plus de responsabilités – et parfois d'inquiétudes - aux parents pour tout ce qui concerne la préparation de leur enfant à la maison, notamment le respect des consignes de jeûne.

En chirurgie ambulatoire, l'heure de l'intervention est communiquée la veille aux parents. Le disque horaire leur permettra de calculer eux-mêmes, simplement et précisément, les horaires de jeûne à respecter en fonction de l'heure de l'intervention : la fin du dernier repas solide, la fin de la dernière tétée, la fin de la dernière boisson (eau, jus de fruit sans pulpe…).
Il sera aussi utile pour anticiper l'heure approximative de la sortie et s'organiser au mieux, sachant par exemple que deux adultes doivent être présents lorsque l'enfant repart en voiture.
Enfin, il récapitule toutes les informations importantes à retenir sur le déroulement de la journée (la toilette, la préparation de l'enfant, la sortie…).
Ce disque horaire pourra être remis aux familles lors de la consultation d'anesthésie.

Réalisé par l'association SPARADRAP et un groupe de travail de professionnels de santé, ce projet est né à l'initiative de Cécile Pelgrin et de Françoise Marland du service de chirurgie pédiatrique de l'Hôpital Privé d'Antony. Les consignes ont été validées par la Société Française d'Anesthésie-Réanimation et l'Association Française de Chirurgie Ambulatoire.

Informations complémentaires :

- Diffusée par l'association SPARADRAP au prix de 3 € à 6 € selon la quantité (frais d'envoi inclus). Commande sur www.sparadrap, rubrique Catalogue.
- Voir le mode d'emploi en pdf.
- Voir ci-joint la présentation des partenaires en pdf.

Contact presse : Malka Jakubowicz – Association SPARADRAP - 01 43 48 76 48 – communication@sparadrap.org

Les partenaires du disque horaire pour la chirurgie ambulatoire



Association SPARADRAP
48, rue de la Plaine, 75020 Paris – Tél. : 01 43 48 76 48 – www.sparadrap.org
Contact : Malka Jakubowicz, chargée de communication – communication@sparadrap.org

Créée en 1993 par des parents et des professionnels de la santé, l'association SPARADRAP vise à mieux informer et préparer les enfants et leurs parents à un soin, un examen de santé, une hospitalisation, favoriser une meilleure prise en charge de la douleur de l'enfant, valoriser le rôle des proches lorsque l'enfant est malade ou hospitalisé.

Ses activités sont variées : édition de documents pratiques illustrés pour les familles et les professionnels ; un site Internet www.sparadrap.org, pour informer et conseiller enfants, parents et professionnels ; des formations et des projets pilotes pour les professionnels.

Présidée par Catherine Devoldère, pédiatre à l'Unité d'hématologie, immunologie et oncologie pédiatrique du CHU d'Amiens, l'association SPARADRAP est animée par une équipe de 6 salariés et une centaine de bénévoles. Elle est soutenue par les dons de particuliers et par des organismes publics ou privés. Elle est parrainée par Michel Cymes.



Fondation d'entreprise B. Braun
204 avenue du Maréchal Juin, 92100 Boulogne-Billancourt - www.fondation-bbraun.fr
Contact : Cécile Gillet-Giraud, responsable communication
Tél. : 01 41 10 53 89 – cecile.gillet-giraud@bbraun.com

La Fondation d'entreprise B. Braun œuvre pour améliorer la qualité de vie des jeunes patients, par le soutien d'initiatives dans le domaine social, de la santé, de l'éducation et de la recherche.

Elle développe des actions au cœur des établissements de soins et apporte son soutien à des associations et organismes à but non lucratifs.

La Fondation d'entreprise B. Braun a été autorisée par arrêté préfectoral du 2 août 2008 du Préfet des Hauts-de-Seine, suivant publication au Journal Officiel en date du 20 septembre 2008, et dont le siège social est situé 204 avenue du Maréchal Juin, 92100 Boulogne-Billancourt.



Générale de santé – Hôpital Privé d'Antony
1 rue Velpeau, 92160 Antony - Tél. : 01 46 74 37 00- www.generale-de-sante.fr/hopital-prive-d-antony
Contact : Cécile Martins, chargée de communication - c.martins@gsante.fr

Première structure privée MCO d'Ile de France, l'Hôpital Privé d'Antony est un établissement pluridisciplinaire du groupe Générale de Santé, reconnu depuis 15 ans.

L'Hôpital dispose d'un plateau technique performant en constante évolution technologique, au bénéfice des patients. Son activité médicale, chirurgicale et obstétricale est majeure (3100 accouchements / 68 000 passages aux urgences / 45 000 séjours) portée par une pluridisciplinarité et un dynamisme médical important.

L'Hôpital Privé d'Antony s'attache à développer une offre de soins optimisant la qualité et la sécurité, l'efficience de l'organisation et l'attention portée aux patients et à leur famille.
Soucieuse de la prise en charge des jeunes patients et de leurs parents, l'équipe soignante de pédiatrie a décidé de créer le disque ambulatoire afin de mieux les accompagner.